



Le dossier / Nos enfants / **colloque**

Enfance et Expatriation : colloque organisé par Français du monde-adfe au Sénat

« Gardons de l'enfance le goût d'aller à la nouveauté quotidienne du monde »

Thierry Gosset, *Pour toute la saveur du monde* - 2006

L'expatriation est d'abord et avant tout un projet des adultes qui, pour des raisons multiples, décident de changer d'horizon ou de vivre dans l'un des pays d'une famille binationale ; les enfants, quant à eux, se voient imposer ce choix.

Le 28 septembre dernier, à l'initiative de sa Présidente, la sénatrice Claudine Lepage, notre association a organisé un colloque au Sénat intitulé « Enfance et Expatriation » afin d'aborder la thématique de l'expatriation en famille. Pourquoi cet aspect en particulier de la vie des Françaises et Français de l'étranger ? Parce que se déplacer en famille et/ou créer une famille binationale est source de

grandes joies, mais peut aussi générer force complications. Comme notre présidente l'a rappelé, lorsque l'on pense à l'expatriation, en général on évoque d'abord la réussite des entreprises, le rayonnement de la culture et de la langue française, la fiscalité, la protection sociale. De plus, les familles expatriées et binationales sont vues de manière positive comme des foyers multiculturels ouverts sur le monde, où plusieurs langues et cultures cohabitent joyeusement. Cette richesse est bien réelle, mais elle ne va pas de soi et ne dit pas toute la réalité des situations. Ceci d'autant plus qu'il existe autant d'expériences qu'il existe de familles : celles qui choisissent l'expatriation ou se la voient imposée par les circonstances, celles dont les membres ont une ou plusieurs langues, cultures, nationalités, celles qui vivent une expatriation ou plusieurs,...

La première table ronde, intitulée « **Expatriation, interculturelité et bilinguisme** », a permis, par des témoignages et des expertises, d'aborder l'ensemble des situations que connaissent les familles expatriées quand elles changent de pays : le sens du projet familial pour chacun de ses membres, les différences d'exigence et de défis en fonction de l'âge. Toutes les intervenantes ont insisté



sur l'importance d'appréhender les situations avant qu'elles ne se présentent, mais aussi de faire preuve de flexibilité et de talents d'adaptation en fonction du pays où l'on arrive, les relations entre les langues, l'imaginaire de chacun pour que cette opportunité de vivre dans un monde multiculturel et de manier plusieurs langues, sans renier son identité première, soit en effet une richesse.





Ce mouvement vers les autres cultures est le plus souvent accompagné, pour les familles, d'une forte préoccupation pour l'acquisition ou le maintien de la langue française. Les enquêtes montrent que, dans le cadre d'une expatriation ou pour les familles binationales, la priorité des parents concerne la scolarisation des enfants.

La seconde table ronde, « **Apprendre, étudier, échanger : l'enfant au cœur du réseau d'apprentissage** » a abordé justement l'ensemble de l'offre éducative avec des intervenants qui nous ont amplement documentés sur les dispositifs existants : le réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), les programmes Français Langue Maternelle (FLAM) à l'initiative des familles, les études à distance avec le Centre National de l'Éducation à Distance (CNED), les établissements de la Mission Laïque Française (MLF), sans oublier, au retour, les filières et lycées internationaux et des témoignages de parents « usagers » des différentes modalités, à travers notamment la Fédération des Associations de Parents d'Élèves des Établissements d'Enseignement Français à l'Étranger (FAPEE).

Après une matinée consacrée à la vie à l'étranger « heureuse », comme Laurence Rossignol l'a intitulé, l'après-midi s'est déroulée d'abord sous le signe de la situation « douloureuse », traitant le délicat sujet des séparations : « **Pour une meilleure protection des enfants et de leur famille** » comme thème de la troi-

sième table ronde. Des experts du ministère de la Justice, un avocat et le Directeur des Français à l'étranger du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ont pu dresser un panorama exhaustif des situations que rencontrent les personnes. Non seulement une séparation, et a fortiori une séparation conflictuelle, est une épreuve pour quiconque, mais à l'étranger, loin de son entourage et dans un autre cadre légal, les choses se tendent et l'enfant peut devenir un enjeu quand les parents viennent de traditions différentes et de législations divergentes. La richesse initiale peut alors se transformer en cauchemar.

Enfin, la dernière table ronde « **Adoptions et conséquences sur la nationalité française de l'enfant** » ramène au cœur des débats de nombreuses questions que nous nous posons sur le dialogue des cultures et l'harmonisation législative à l'heure de la mondialisation.

Des spécialistes de la MAI (Mission de l'adoption internationale), un avocat et une juriste spécialiste en droit international privé de la famille et de la nationalité, ont exposé les dispositifs qui tentent de garantir que cette rencontre entre enfant

et parents d'adoption soient pour le mieux de chacun, ce qui nous a ramenés aux vœux de Laurence Rossignol, sénatrice et ancienne Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes qui, dans son propos liminaire, avait insisté sur les droits de l'enfant et leur nécessaire caractère universel.

Devant un public fourni et attentif, les tables rondes et les échanges se sont succédé tout au long de la journée et ont été retransmis en direct. Notre association a pleinement joué son rôle : offrir une information sérieuse et actualisée sur les possibilités et les recours existants pour les familles, à travers la parole de vrais spécialistes de ces questions. Il s'est agi à la fois de partager des données, de proposer des pistes de réflexion, de dialoguer avec les représentants de l'administration française et de chercher ensemble le mieux vivre pour tous.

Afin de donner la possibilité à toutes et à tous d'accéder au contenu de l'événement, l'association a entrepris de publier les actes du colloque, afin que ces mémoires deviennent un outil de travail pour les conseiller-es consulaires et les membres des sections Français du Monde-adfe.

Florence Baillon

